

Le point sur la culture

En préambule :

La culture n'est pas une affaire de prestige, elle est à la fois facteur et expression de liens sociaux.

Dans une commune comme la nôtre, la géographie et la démographie n'en font pas à priori un terrain naturellement favorable à son développement.

Comme on amende un sol dans l'espoir de le rendre fertile, la volonté de quelques uns peut aider à redonner à Malbosc l'envie de faire ensemble des choses pour tous, et par là même, un certain sens de la communauté.

Des liens anciens existent cependant, fruits d'une longue cohabitation, des unions entre famille, des amitiés comme des inimitiés, mais ils ne suffisent pas toujours à recréer ce lien solidaire qui donne corps à une communauté.

La culture, au sens large du terme, est un des moyens que nous entendons mettre en œuvre pour y parvenir.

Sans vouloir donner ici une définition de la « culture », disons simplement que c'est ce qui permet aux membres d'une société de s'identifier. De ce fait, elle est forcément multiple, car ce qui passionnera l'un n'intéressera peut-être pas son voisin.

Il faut donc offrir un choix varié où chacun pourra s'y retrouver, mais aussi découvrir de nouveaux horizons. Pour schématiser et sans échelle de valeur, l'offre doit aller du concours de boules au concert de musique classique.

Mais il sera très important de veiller à ce que dans chaque domaine, chacun ait la possibilité de s'investir. Passer insensiblement du statut de consommateur de culture à celui d'acteur culturel est le meilleur moyen de pérenniser les actions entreprises.

C'est donc un travail de longue haleine, mais qui paraît indispensable à beaucoup d'entre nous, à l'heure où l'évolution de notre société tend inexorablement vers l'isolement, l'individualisme et le communautarisme.

Il ressort de tout cela que, si la culture est aussi une vitrine, elle doit être avant tout faite pour nos concitoyens. Et c'est en donnant l'image d'une commune active qu'elle pourra en dépasser les limites et faire de Malbosc un lieu où il fait bon vivre.

Spectacles et concerts :

Mon ambition est de garder à cette part de notre action un niveau de qualité exceptionnel, comme j'ai eu la chance de pouvoir le proposer jusqu'à maintenant, mais tout en gardant un niveau d'accessibilité primordial pour l'adhésion de tous.

Vous avez pu apprécier la simplicité et la proximité dont ont fait preuve les musiciens venus ici. Je pense à Christophe Coin l'an passé, et pas plus tard que le 31 mai dernier, la rencontre entre l'ensemble Hauboitus Incognitus et le public (140 personnes).

Accessibilité financière aussi. L'entrée libre, comme pratiquée jusqu'à maintenant, exige l'adhésion aux risques toujours possible d'un déficit, tant de la part des organisateurs que des artistes.

Parallèlement, ces derniers ne pourront accepter ces conditions « précaires » s'ils ont un état d'esprit compatible avec notre volonté d'ouverture, et si nous sommes à même de leur offrir des conditions de travail (cadre, accueil etc.) qu'ils ne retrouvent pas ailleurs.

Il est donc important de ne surtout pas faire ce que l'on rencontre communément, (même à notre porte comme à Labeaume par exemple) c'est à dire proposer tout ce que l'on peut entendre ou voir ailleurs, tout ce qui est médiatisé, en reproduisant les schémas classiques d'un festival où les musiciens passent et le public consomme...

Il est important aussi de ne pas tomber dans la facilité, en choisissant des programmes originaux, et en évitant une prolifération d'évènements qui noiera irrémédiablement ce qui fait, ou fera, notre spécificité.

Faire de Malbosc un lieu de création, qui exporte ses productions en y attachant une « marque » une sorte de label « made in Malbosc ».

Une année a 365 jours :

Il est relativement facile des rassembler un public à la période estivale. Cela est plus difficile quand les conditions climatiques sont moins favorables. Ces périodes offrent pourtant la possibilité de se retrouver, certes moins nombreux, et une soirée, une fête, un chantier sont autant d'occasions de créer et d'entretenir des liens.

Pour ma part, je préfère quatre ou cinq rendez-vous réussis, qu'une vingtaine avec seulement quatre ou cinq réussites.

Il ne s'agit donc pas de tomber dans une suractivité qui lassera vite et dont nous n'avons heureusement pas les moyens.

Le patrimoine :

Nous avons parlé d'inventaire, de mise en valeur etc. Tout cela n'a de sens que si nous avons l'envie et les moyens de le faire vivre et de le partager.

Nous vivons sur une terre qui porte les stigmates d'une activité humaine colossale, je veux parler de l'agriculture qui a forgé les paysages et les hommes. Ces témoignages sont en train de s'effacer, comme ceux d'une activité industrielle et minière, que personne n'imaginait qu'elle puisse disparaître.

Leur préservation, si ce n'est pas déjà trop tard, est un long travail. Peut-être faudra-t-il d'abord déterminer, après inventaire, les urgences, maintenir des points remarquables, et étendre petit à petit la restauration, là d'un béal, ici d'un ensemble de terrasses, d'une calade, ou même d'une ruine...

Comme je l'ai entendu déjà plusieurs fois : « ici, en Cévennes on est toujours chez quelqu'un » et c'est vrai, les espaces publics y sont rares. La commune possède cependant quelques éléments dignes d'intérêt : forêt, chemins, capitelles, clèdes, église etc.) qu'il conviendrait, en premier lieu, de mettre en valeur.

On peut espérer qu'en donnant l'exemple et en maintenant son effort, cela influence la façon dont nos concitoyens perçoivent leur environnement, et qu'ils cesseront alors de contribuer à le dégrader...

Il ne s'agit pas là de stigmatiser le comportement de tel ou tel, mais au contraire, en faisant preuve de pédagogie, en apportant les soutiens nécessaires, et comme je le disais « l'exemple », de recréer une harmonie dans laquelle tous se retrouvent.

Ceci est important pour nous tous, mais plus particulièrement vis-à-vis de nos visiteurs, et cela aura donc une influence directe sur l'attractivité touristique de notre commune, sa fréquentation et par là même l'activité économique.

Le patrimoine c'est aussi la mémoire de ce pays, ce que pour certains d'entre nous, néo-Malbossards, n'avons pas toujours. J'avais l'idée, à la suite de l'exposition d'octobre 2013, que l'on pourrait, à l'instar de certaines communes, publier un livre qui pourrait être: « Malbosc hier et aujourd'hui »

L'animation :

Nous avons quatre rendez-vous sur la commune. Chronologiquement : les vœux du maire en janvier, la fête de la musique en juin, la castagnade et la foire à l'automne.

Pour moi, Il manque un rendez-vous de printemps, une fête des hameaux, dont la forme reste à définir, mais qui sera l'occasion de se retrouver au sortir de l'hiver où l'on a plutôt tendance au repli sur son foyer.

Pour l'animation aussi une année à 365 jours. Il avait été fait la remarque, lors de notre réunion électorale, que peu de choses étaient organisées pour les enfants de la commune. Les sorties organisées, les ateliers découvertes, des pratiques artisanales ou artistiques sont souvent laissées à l'initiative des parents, je pense que nous pouvons là aussi proposer quelque chose.

En dehors de la salle des fêtes, la commune manque d'espaces communs. Il n'y a pas de lieu de plein air aménagé par exemple. Il faut aussi réinvestir l'église, seul bâtiment communal pouvant recevoir l'ensemble des habitants de la commune...

Les pratiques religieuses ont considérablement évolué depuis les lois de 1905 et 1907. Les cultes catholiques, dans les communes comme les nôtres, rassemblent une fois par mois moins d'une dizaine de fidèles. Il faut donc revoir l'usage de ces lieux.

Dans un premier temps un rendez vous devra être pris avec l'évêché pour tenter de redéfinir les règles de partage de l'église de Malbosc. D'autres manifestations que les traditionnels messes, mariages, baptêmes et enterrements doivent pouvoir s'y dérouler : concerts, théâtre, expositions, cinéma...

En concertation avec l'évêché, la commune devra obtenir une autonomie dans la programmation et dans l'aménagement du lieu : sièges, éclairages, acoustique, etc..

Cela c'est fait ailleurs en bonne intelligence, et même dans des régions beaucoup plus pratiquantes comme la Bretagne, pourquoi pas ici ?

La communication :

Chantal Mebrek a fait un très beau travail sur la maquette de ce qui deviendra un « magazine » municipal et non plus seulement un « bulletin » municipal.

Cela fait partie de l'image de Malbosc, tout autant que du lien que nous souhaitons voir se développer.

Compte tenu de l'explosion d'internet, la refonte du site est devenue indispensable. Le nouveau site devra être attractif, avec une navigation intuitive et cohérente.

Il sera tout autant la vitrine de Malbosc qu'un outil d'informations au service des Malbossards et des visiteurs.

Le comité consultatif :

Nous avons rassemblé une liste de noms d'habitants de la commune dont les compétences nous semblent intéressantes pour notre action.

J'ai pu sonder certaines personnes qui en feraient volontiers partie, l'idée étant, plutôt qu'un comité large et omnipotent, de réunir ces personnes par compétences et affinités.

Cette liste n'est ni close, ni figée.

Le comité des fêtes :

J'ai su par Jacques Manificier et Michel Pialet que le comité des fêtes s'était réuni le 24 mai dernier.

Si j'ai bien compris sur ce qui a été décidé, le comité envisage d'organiser une dernière manifestation, peut-être sous forme d'un voyage pour tous les Malbossards, afin d'utiliser une partie des fonds dont il dispose.

Après quoi le bureau cédera la place à un nouveau bureau élu à l'automne prochain.

Ce comité des fêtes est indispensable pour fédérer les énergies et coordonner les actions que nous souhaitons mettre en place.

La lecture :

Il y a eu une première réunion à la Communauté de communes ayant pour but d'expliquer les changements qu'il était nécessaire d'apporter dans la définition des compétences du personnel (animation/administration) liés à la mise en place de la nouvelle Communauté, le précédent projet ayant été retoqué par l'administration, pour ces raisons.

Des projets de mise en réseau des bibliothèques de la CdC avec notamment une harmonisation des fonctionnements et une carte d'adhérent unique ont été évoqués.

A ce propos j'aimerais mieux connaître le fonctionnement de la bibliothèque de Malbosc, sa fréquentation etc., pour voir s'il y a lieu de la développer ou de l'associer au projet intercommunal.

Voilà les quelques axes de travail que je souhaite développer en collaboration avec la mairie et le conseil municipal.

Philippe SUZANNE